

Assemblée Générale - 22 Juin 2023

Procès-verbal

L'assemblée générale ordinaire des 729 sociétaires s'est tenue à la Salle Communale de Pers-Jussy, réunissant 29 personnes dont 12 membres du Comité, et 18 pouvoirs.

Présences :

Membres du Comité

Bureau	Membres	Excusés/Absents
Président : M. Michel VERDAN Vice-Président : M. Vincent VINCI Trésorière : Mme Floriana KURTI Secrétaire : Mme Valérie NIGET	MM. Pierre-Yves BALLESTER, Marc BENIERE, René CHAMBET, Daniel COT, Bruno DECARROUX, Philippe PARENTHOUX, Daniel ROUX-DIDIER <i>Délégué Mairie</i> : Arnaud DESBIOLLES	Excusés : MM. Eric GRUZ, Jean MARECHAL, Pierre-François ORSIER. Absent : M. Thierry TOLLANCE.

Personnes invitées :

- Mme Florence WIRION, **Expert-Comptable**, Cabinet EUREX
- Mme Marie JAILLET, Directrice Energie du **SYANE** (Syndicat des Energies & de l'Aménagement Numérique Haute-Savoie)

Sociétaires : voir liste d'émargement.

Documents projetés : Rapport Financier, Rapport Moral, Graphiques, etc.

Ordre du jour :

- ✓ Présentation des comptes - rapport financier
- ✓ Approbation des comptes
- ✓ Présentation du rapport moral
- ✓ Analyse des consommations
- ✓ Situation des travaux sur le réseau
- ✓ Producteurs photovoltaïques
- ✓ Le compteur communicant
- ✓ Renouvellement du tiers sortant
- ✓ Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 20h10 et remercie les sociétaires présents.

1 – Rapport Financier

Mme WIRION, Expert-Comptable du Cabinet EUREX, présente les documents retraçant la gestion du SAIC en 2022-2023. Elle rappelle qu'un contrôle fiscal a eu lieu en 2022, sans incidence sur le fonctionnement ni sur les résultats.

Voir rapport financier 2022 mis à disposition sur demande.

Vote : NON : 0 – Abstention : 0 **Rapport Financier adopté à l'unanimité**

2 – Rapport Moral

Forme juridique inadaptée et Statuts obsolètes du SAIC

Nous avons mandaté un avocat spécialisé dans l'énergie (Bureau RAVETTO & Associés) pour analyser notre situation, dans le but de faire évoluer la forme juridique (on envisage une SICAE), et d'apporter les corrections indispensables aux statuts.

Obligation de signer un contrat de concession avec le SYANE, notre AODE

A ce jour le SAIC n'est pas en règle concernant le service public du développement et de l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de la fourniture d'électricité.

Pour résoudre cette anomalie, il nous faut signer un contrat de concession adapté aux TRV (Tarifs Réglementés de Vente) avec notre AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité) qui est le SYANE.

Plusieurs réunions et échanges ont déjà permis d'avancer sur les éléments-clés à définir pour l'établissement d'un contrat de concession. L'AODE confie l'exploitation du réseau au SAIC, reste à vite mettre en place le cadre contractuel.

Mme Marie JAILLET suit de près l'évolution technique et juridique du SAIC. Elle a bien voulu participer à notre AG pour préciser aux sociétaires les enjeux des futures relations contractuelles.

Elle explique le principe d'AODE, et le contrat de concession liant l'AODE et l'entreprise de distribution, en tenant compte du réseau qui prend de l'ampleur, et de l'énergie qui évolue.

Assistance Dépannage : de l'Astreinte bénévole à la Responsabilité professionnelle

Intervenants habilités

Pour intervenir sur le transformateur en toute sécurité, il faut une **habilitation** qui comprend la formation de départ (sur une semaine), avec un recyclage tous les 3 ans en Mai/Juin. A ce jour, seuls 2 bénévoles sont habilités.

Notre partenaire technique : ESS (Energie Services Seyssel)

Le rapprochement avec ESS permet de bénéficier d'une plateforme téléphonique commune, et d'un chargé d'exploitation 24H/24.

En novembre 2021 nous avons signé une **convention de prestation** pour l'exploitation de notre réseau HTA.

L'étape suivante sera de conclure une **convention de prestation** pour l'exploitation du réseau BT.

Journée annuelle d'entretien du Comité le 15 Octobre

Tous les participants sont chaleureusement remerciés pour leur dynamisme et leur efficacité :

- à l'extérieur : inspection des équipements, travaux d'élagage, réparations, transport des archives au dépôt, déchetterie.

- au bureau : classement, archivage, ménage.

Tarifs (TRV – Tarifs Réglementés de Vente)

Le **bouclier tarifaire** des TRV limite les augmentations qui étaient de 2% en 2021, 4% en 2022 et 15% en 2023.

Consommation

(Projection de courbes consommations et tarifs)

3 - Situation des travaux sur le réseau

Travaux physiques

2022

Enfouissement	Extension réseau		Raccordement	
	Lotissement		Provisoire	Définitif
Pierre-à-Dieudon jusqu'au poste de Jussy. Basse tension, France Télécom.	Clos des Chênes, route de Loisinges.		Une dizaine de chantiers.	17 logements.

Travaux 2023 / 2024 (environ 80 000 €)

Géolocalisation	Extension réseau				Création
	Lotissements		Photovoltaïque		
Finition des réseaux HTA, BT et raccordements.	Terrasses du Crétêt	Jardins d'Henri, Rte. des Vuardes	Terrasses de Loisinges	(250 kVA) GAEC de Vercot : nécessite de changer le transfo pour augmenter la charge. En cours : étude avec Argonay / Thônes.	Bouclage HTA (à finir) entre les postes Petit Prince et Pompage

Mise à jour du Logiciel E-Fluid : programmation des compteurs

Elle a concerné la facturation, la programmation des nouveaux compteurs communicants AMM (Linky), ainsi que la formation paramétrages/programmation pour 4 techniciens et 2 secrétaires sur 5 jours.

C'est une vraie révolution, avec la communication à 100%.

Production Photovoltaïque

(voir document projeté)

De 2009 à 2021 : 36 installations ; depuis : 14 nouvelles - ce qui fait environ 50 producteurs.

Compteurs intelligents Linky

(voir document projeté)

Vote : NON : 0 – Abstention : 0 **Rapport Moral adopté à l'unanimité**

4 – Renouvellement du Comité : Tiers sortant / Candidatures

Tiers sortant : Pierre-Yves BALLESTER, René CHAMBET, Jean MARECHAL, Thierry TOLLANCE.

Démissions : MM. Thierry TOLLANCE, Eric GRUZ (déménagement). Albert CHALLUT

Candidatures : Mme Françoise RUCHE.

Se représentent : tous les sortants sauf les démissionnaires.

Vote : NON : 0 – Abstention : 0 **Nouveau Comité adopté à l'unanimité**

Tous les membres sortants qui se représentent sont reconduits.

Le Comité est composé pour l'exercice 2023/2024 de 15 membres.

5 - Questions diverses

Questions de l'assemblée

Les sujets suivants ont été largement abordés :

Les productions photovoltaïques et la recharge des véhicules électriques.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie les personnes présentes et clôt la séance à 22h30 en proposant le verre de l'amitié.